



BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un processus annuel qui permet à la population de décider de l'affectation d'une partie du budget de la municipalité. Les citoyens et citoyennes sont invités-es à proposer des projets visant l'amélioration de leur milieu de vie. Ces projets, après étude de faisabilité par la municipalité, seront soumis à un vote ouvert à toute personne habitant le territoire de la municipalité de Sayabec et âgée de 12 ans et plus.

OBJECTIFS

Le budget participatif est une démarche innovante d'engagement citoyen qui vise à :

- Mettre en valeur la créativité et les savoirs des citoyens de la municipalité de Sayabec;
- Mobiliser l'intelligence collective dans la recherche de solutions;
- Ouvrir l'administration municipale aux nouvelles idées citoyennes;
- Accorder un pouvoir d'influence et de décision à la population.

BUDGET

L'enveloppe allouée au 1^{er} budget participatif (2022-2023) pour la réalisation de projets est d'un montant de 7 500 \$ provenant de la réserve du budget du fonctionnement de la municipalité.

La municipalité prévoit des ressources humaines et financières afin d'encadrer et de communiquer la démarche (employés de la municipalité).

Si vous souhaitez faire le dépôt d'un projet, simplement remplir dûment le présent formulaire qui débute à l'endos. À noter qu'il est bien important de nous retourner le formulaire **avant le lundi 13 juin 2022, 16h00.**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous soit par téléphone : 418-536-5440 ou par courriel à : sayabec@mrcmatapedia.quebec



